
États financiers consolidés de Conseil de la Première Nation Abitibiwinni

31 mars 2018



Responsabilités de la direction relativement à la présentation de l'information financière	1
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
État consolidé des résultats	4 - 5
État consolidé du déficit cumulé	6
État consolidé de la situation financière	7
État consolidé de l'investissement net en immobilisations	8
État consolidé de la variation de la dette nette	9
État consolidé des flux de trésorerie	10
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	11 - 25
Annexes	26 - 216

Responsabilités de la direction relativement à la présentation de l'information financière

Les états financiers consolidés ci-joints du Conseil de la Première Nation Abitibiwinni (Conseil) et toute l'information figurant dans le présent rapport annuel relèvent de la direction et ont été approuvés par le Chef et les conseillers.

Les états financiers consolidés ont été préparés par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public prescrites pour les gouvernements telles que recommandées par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public des Comptables Professionnels Agrées du Canada et ainsi, ils incluent des montants qui sont les meilleurs estimés et selon le jugement de la direction.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité de ces états et de mettre en place et de maintenir un système de contrôles internes afin de fournir une assurance raisonnable qu'une information financière fiable est produite.

Le Conseil est responsable de s'assurer que la haute direction assume ses responsabilités à l'égard des rapports financiers et des contrôles internes et est responsable ultimement de l'examen et de l'approbation des états financiers consolidés.

Le Conseil rencontre périodiquement la haute direction ainsi que les auditeurs externes, afin de discuter des contrôles internes exercés sur le processus de rapports financiers, des problématiques en lien avec l'audit ou les rapports financiers, de s'assurer que chaque partie s'acquitte correctement de leurs responsabilités, et d'examiner les états financiers consolidés et le rapport de l'auditeur externe.

Les auditeurs externes, Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., effectuent un audit indépendant, conformément aux normes canadiennes d'audit et expriment leur opinion sur les états financiers consolidés. Les auditeurs externes ont pleinement et librement accès à la gestion financière de la Première Nation Abitibiwinni et les rencontrent lorsque nécessaire.



Pour : Le Conseil de la Première Nation Abitibiwinni

24 juillet 2018

Rapport de l'auditeur indépendant

Au Chef et conseillers du
Conseil de la Première Nation Abitibiwinni

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Conseil de la Première Nation Abitibiwinni, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2018, ainsi que les états consolidés des résultats, du déficit cumulé, de l'investissement net en immobilisations, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Conseil de la Première Nation Abitibiwinni au 31 mars 2018, ainsi que des résultats de ses activités, du déficit cumulé, de l'investissement net en immobilisations, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Observations

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que le Conseil de la Première Nation Abitibiwinni inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément aux exigences de Services aux Autochtones Canada (S.A.C.), sont présentés aux pages 26 à 216 et sont non auditées.

1

Deloitte S.E.N.C.R.L. /p.r.l.

Le 24 juillet 2018

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A112314

Conseil de la Première Nation Abitibiwinni

État consolidé des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2018

	2018	2017
	\$	\$
Revenus		
S.A.C. - Lettre de revue	32 841	(24 842)
S.A.C. - Contribution globale	4 326 515	4 233 541
S.A.C. - Contribution préétablie	1 436 768	1 439 001
S.A.C. - Contribution fixe	694 997	264 425
S.A.C. - Contribution souple	115 000	155 000
S.A.C. - Surplus à rembourser	(116 505)	(8 239)
S.A.C. - Subvention	134 142	-
Centre de jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue	30 000	265 346
Commission scolaire Harricana	8 000	8 000
Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue	-	5 000
Conseil en Éducation des Premières Nations	1 025 787	1 022 099
Conseil en Éducation des Premières Nations - Fonds inutilisés	16 558	(16 558)
Contributions des usagers	76 720	71 380
C.S.S.S.P.N.Q.L.	29 697	20 688
Déneigement	17 125	16 155
D.R.H.A.K.	225 315	279 722
Inscriptions et commandites	68 853	80 022
Location	29 733	27 193
Ministère de la Culture et des Communications	28 750	29 000
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs	132 000	132 000
Perte à la réévaluation de la juste valeur des placements cotés	(12 000)	-
Québec en forme	30 000	30 000
Revenus de loyers	591 140	592 656
Revenus d'administration	546 658	576 093
Revenus d'intérêts	16 692	2 929
Revenus de dividendes	14 609	12 572
Revenus de levée de fonds	44 196	30 700
Revenus de vente de publicité	4 656	5 434
Revenus divers	1 373 939	522 391
Santé des Premières Nations et des Inuits (S.P.N.I.)	1 809 816	1 722 023
S.P.N.I. - (Récupération)	(24 503)	(21 738)
S.P.N.I. - Surplus à rembourser	(22 724)	(8 849)
Secrétariat aux affaires autochtones	1 299 211	249 369
Sécurité publique Canada	183 127	205 395
Sécurité publique du Québec	177 077	189 595
Société canadienne d'hypothèques et de logement	157 371	236 676
Revenus reportés de l'année précédente	475 070	347 364
Revenus reportés à l'année suivante	(2 335 896)	(475 070)
Vente de biens	4 055 084	3 597 042
	16 695 819	15 813 515

Conseil de la Première Nation Abitibiwinni**Etat consolidé des résultats**

Exercice terminé le 31 mars 2018

	2018 \$	2017 \$
Dépenses		
Gouvernement	741 317	428 385
Administration	1 748 170	1 416 584
Développement des ressources humaines	186 453	212 705
Éducation	2 573 251	2 599 587
Santé	2 109 321	2 000 077
Travaux publics	1 499 810	1 380 770
Assistance sociale	970 466	1 056 324
Developpement économique	134 629	186 456
Sécurité publique	473 801	384 493
Habitation	1 249 467	1 445 680
Culture, Patrimoine et Territoire	401 037	436 693
Autres	4 320 446	3 963 826
	16 408 168	15 511 580
Surplus courant	287 651	301 935

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

CONCILIATION AUX FINS DES EXIGENCES EN MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS DE S.A.C.

Surplus courant (1)	287 651	301 935
Produit de la dette à long terme	3 456 196	74 310
Remboursement de la dette à long terme	(912 926)	(435 188)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(4 228 486)	(1 193 581)
DÉFICIT COURANT AUX FINS DES EXIGENCES EN MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS DE S.A.C. (1)	(1 397 565)	(1 252 524)

(1) Le déficit courant avant amortissement est de 252 869 \$ (116 960 \$ en 2017)

Conseil de la Première Nation Abitibiwinni**État consolidé du déficit cumulé**

Exercice terminé le 31 mars 2018

	2018 \$	2017 \$
Solde au début	(1 024 000)	(1 901 745)
Surplus courant	287 651	301 935
Transfert à l'état de l'investissement net en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(4 228 486)	(1 193 581)
Amortissement des immobilisations corporelles	1 144 696	1 135 564
Produit de la dette à long terme	3 456 196	74 310
Remboursement de la dette à long terme	(912 926)	(435 188)
Ajustements - Lettre de revue S.A.C.	-	110 141
Ajustement des fonds réservés - Article 95	1 338	(10 670)
Affectation à la réserve d'immobilisations	-	895 234
Solde à la fin	(1 275 531)	(1 024 000)

Les notes complémentaires font partie intégrantes des états financiers consolidés.

Conseil de la Première Nation Abitibiwinni
État consolidé de la situation financière
au 31 mars 2018

	Notes	2018	2017
		\$	\$
ACTIFS FINANCIERS			
Débiteurs	3	4 244 681	1 981 796
Stocks		67 449	67 449
Placements	4	460 000	876 598
Encaisse et dépôts assujettis à des restrictions	5	563 987	529 612
		5 336 117	3 455 455
PASSIFS FINANCIERS			
Découvert bancaire		640 875	779 487
Emprunt bancaire	9	404 453	506 599
Créditeurs et charges à payer		1 795 434	1 338 189
Revenus reportés	10	2 335 896	475 070
Contributions à rembourser	7	183 951	197 906
Fonds inutilisés à court terme		-	16 558
Dette à long terme	11	7 309 101	4 815 084
		12 669 710	8 128 893
DETTE NETTE		(7 333 593)	(4 673 438)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Frais payés d'avance		35 862	50 449
Immobilisations corporelles	6	22 133 220	19 049 430
		22 169 082	19 099 879
EXCÉDENT CUMULÉ	8	14 835 489	14 426 441

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés

Éventualité (note 16)

Approuvé par le Chef et les conseillers

 , membre du conseil
 , membre du conseil

Conseil de la Première Nation Abitibiwinni
État consolidé de l'investissement net en immobilisations
Exercice terminé le 31 mars 2018

	2018 \$	2017 \$
INVESTISSEMENT NET EN IMMOBILISATIONS AU DÉBUT	14 284 345	13 837 783
VARIATION DE L'INVESTISSEMENT NET EN IMMOBILISATIONS		
Plus :		
Acquisition d'immobilisations corporelles	4 228 486	1 193 581
Remboursement de la dette à long terme	912 926	435 188
Remboursement de la dette P.A.R.E.L.	49 253	27 667
	5 190 665	1 656 436
Moins :		
Produit de la dette à long terme	3 456 196	74 310
Amortissement des immobilisations corporelles	1 144 696	1 135 564
	4 600 892	1 209 874
INVESTISSEMENT NET EN IMMOBILISATIONS À LA FIN	14 874 118	14 284 345

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Conseil de la Première Nation Abitibiwinni
État consolidé de la variation de la dette nette
 Exercice terminé le 31 mars 2018

	2018	2017
	\$	\$
SURPLUS COURANT	287 651	301 935
 VARIATION DES IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(4 228 486)	(1 193 581)
Amortissement des immobilisations corporelles	1 144 696	1 135 564
	(3 083 790)	(58 017)
 VARIATION DES AUTRES ACTIFS NON FINANCIERS		
Variation des frais payés d'avance	14 587	(16 637)
 VARIATION DES SURPLUS ET RÉSERVES		
Variation des surplus et réserves	62 075	70 275
Variation du surplus en fiducie	8 731	7 611
Variation de la dette P.A.R.E.L.	49 253	27 667
Ajustements des fonds réservés - Article 95	1 338	(10 670)
Ajustements - Lettre de revue S.A.C.	-	110 141
	121 397	205 024
 VARIATION DE LA DETTE NETTE		
DETTE NETTE AU DÉBUT	(2 660 155)	432 305
DETTE NETTE À LA FIN	(4 673 438)	(5 105 743)
	(7 333 593)	(4 673 438)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Conseil de la Première Nation Abitibiwinni

État consolidé des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2018

	Note	2018	2017
		\$	\$
Activités d'exploitation			
Surplus courant		287 651	301 935
Élément sans effet sur la trésorerie		1 144 696	1 135 564
Amortissement des immobilisations corporelles		1 432 347	1 437 499
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation	13	39 261	783 210
		1 471 608	2 220 709
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles		(4 228 486)	(1 193 581)
Variation de l'encaisse et dépôts assujettis à des restrictions		(34 375)	(12 944)
Variation des placements		416 598	-
		(3 846 263)	(1 206 525)
Activités de financement			
Variation de l'emprunt bancaire		(102 146)	(72 626)
Ajustements - Lettre de revue S.A.C.		-	110 141
Ajustement des fonds réservés - Article 95		1 338	(10 670)
Variation du surplus en fiducie		8 731	7 611
Variation de la réserve de remplacement - Article 95		36 431	64 942
Variation du surplus d'opération réservé - Article 95		25 644	5 333
Variation de la dette P.A.R.E.L.		49 253	27 667
Variation des fonds inutilisés à long terme		-	(110 141)
Produit de la dette à long terme		3 456 196	74 310
Remboursement de la dette à long terme et de la dette P.A.R.E.L.		(962 180)	(469 827)
		2 513 267	(373 260)
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		138 612	640 924
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début		(779 487)	(1 420 411)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin		(640 875)	(779 487)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

(Voir les renseignements complémentaires présentés à la note 13.)

La trésorerie et équivalent de trésorerie se composent du découvert bancaire.

1. Description de la Première Nation

La Première Nation est une entité légale non incorporée tel que défini dans la Loi sur les Indiens. Un conseil des Premières Nations est considéré comme un gouvernement local composé d'un Chef et d'au moins deux conseillers qui sont choisis par voie d'élection ou selon les coutumes de la Première Nation pour exécuter les fonctions se rattachant à un gouvernement.

2. Méthodes comptables

Méthodes comptables

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public applicables aux gouvernements locaux et émis par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de CPA Canada.

Les principes de la comptabilité par fonds ont été utilisés dans la préparation de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les comptes sont classés dans les fonds conformément aux exigences spécifiées, activités et objectifs. La méthode de comptabilité d'exercice est suivie pour la constatation des revenus et dépenses.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse, le découvert bancaire et les placements à court terme dont l'échéance est de trois mois ou moins à partir de la date d'acquisition.

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Première Nation ainsi que ceux de sa filiale détenue à 76 %, Gazonord inc. et ceux de sa filiale détenue à 100 %, Société de développement Amik inc. Puisque les filiales ne rencontrent pas tous les critères d'une entreprise publique au sens des Normes comptables canadiennes pour le secteur public, elles ont été consolidées à 100 %.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont composées de toutes les immobilisations comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé à compter de leur mise en service en fonction de leur durée de vie utile selon les méthodes, sur la durée et aux taux suivants :

Bâtiments communautaires	Dégressif	2,5 %
Maisons résidentielles	Linéaire	25 ans
Matériel roulant	Dégressif	10 à 20 %
Mobilier et équipement	Dégressif	20%
Réseau routier	Dégressif	5%
Systèmes sanitaires	Dégressif	2,5 %

2. Méthodes comptables (suite)

Constatation des revenus

Pour la Première Nation, les revenus sont enregistrés dans la période spécifiquement prévue selon les ententes de financement avec les différentes agences gouvernementales et autres organismes. Le financement reçu d'avance aux dépenses encourues est reporté à l'année suivante. Les revenus sont constatés lorsqu'il existe des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, lorsque le prix est déterminé ou déterminable et lorsque l'encaissement est raisonnablement assuré.

Pour sa filiale Gazonord inc., les revenus sont constatés lorsqu'il existe des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, lorsque les marchandises sont expédiées aux clients ou lorsque les services ont été rendus, lorsque le prix que l'acheteur doit payer est déterminé ou déterminable et lorsque le recouvrement est raisonnablement assuré. Pour sa filiale Société de développement Amik inc., celle-ci n'a encore réalisé aucun revenu.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants des revenus et des dépenses constatés au cours de la période visée par les états financiers consolidés. Parmi les principales composantes des états financiers consolidés exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations figurent la provision pour créances douteuses à l'égard des débiteurs, le coût et la valeur nette de réalisation des stocks, les durées de vie utile des actifs à long terme, les revenus reportés et les passifs dans le cadre des éventualités juridiques. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Revenus et dépenses relatifs à l'acquisition d'immobilisations

Les revenus et dépenses relatifs à l'acquisition d'immobilisations sont comptabilisés dans l'état consolidé de l'investissement net en immobilisations lorsque les dépenses sont engagées, à condition que la Première Nation réponde aux critères d'admissibilité.

Produits à la cession d'immobilisations corporelles

Les produits à la cession d'immobilisations corporelles et d'immobilisations destinées à la vente sont enregistrés dans l'investissement net en immobilisations.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé pour les stocks, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Conseil de la Première Nation Abitibiwinni
Notes complémentaires aux états financiers
31 mars 2018

2. Méthodes comptables (suite)

Placements

Les placements dans les entités non cotées sont comptabilisés au coût d'acquisition et les placements dans les entités cotées sont comptabilisés à la juste valeur marchande.

Régime de retraite

Le coût des prestations au titre du régime de retraite à prestations déterminées correspond à la dépense de retraite.

Le régime de retraite est un régime multi-employeurs à prestations déterminées et est comptabilisé à ce titre comme un régime à cotisations déterminées.

Emprunts

Les emprunts assortis de conditions avantageuses sont présentés à la valeur nominale, diminués du montant de la subvention.

3. Débiteurs

	2018 \$	2017 \$
À recevoir de S.A.C.	667 807	323 296
À recevoir de l'Office québécois de la langue française	-	20 000
À recevoir de la Commission scolaire Harricana	8 000	-
À recevoir de la C.S.S.S.P.N.Q.L.	2 939	5 775
À recevoir de la S.C.H.L.	40 885	7 035
À recevoir de la Sécurité Publique du Québec	8 038	-
À recevoir de la Société de crédit commercial autochtone	1 400 932	-
À recevoir de S.P.N.I.	179 557	209 339
À recevoir du Centre jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue	-	35 465
À recevoir du Conseil en Éducation des Premières Nations	110 639	115 641
À recevoir du CPE Mokaam	-	1 600
À recevoir du D.R.H.A.K.	-	181 379
À recevoir du Ministère de la Culture et des Communications	38 250	19 250
À recevoir du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs	33 000	33 000
À recevoir du Secrétariat aux affaires autochtones	853 400	179 689
Loyers à recevoir - Article 95	203 121	315 797
Loyers à recevoir - autres	402 811	444 243
Taxes de vente à recevoir	37 692	43 012
Autres comptes à recevoir	523 133	332 693
Provision pour créances douteuses	4 510 204 (265 523)	2 267 214 (285 418)
	4 244 681	1 981 796

Conseil de la Première Nation Abitibiwinni
Notes complémentaires aux états financiers
31 mars 2018

4. Placements

	2018 \$	2017 \$
CFOR inc. (détenue à 27,5%) - 55 actions ordinaires	60 000	60 000
Royal Nickel Corporation - cotés, 400 000 actions	100 000	-
Certificats de placements garantis	300 000	816 598
	460 000	876 598

5. Encaisse et dépôts assujettis à des restrictions

	2018 \$	2017 \$
Surplus en fiducie	372 683	363 952
Surplus d'opération réservé	191 304	165 660
	563 987	529 612

En vertu de l'accord avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement, un montant annuel par logement doit être placé pour la réserve de remplacement dans un compte de banque distinct et/ou investi uniquement dans des comptes ou instruments assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ou placé de toute autre façon que la Société canadienne d'hypothèques et de logement peut approuver de temps à autre. Cependant, le Conseil n'a pas placé ce montant tel que requis. Le montant ainsi placé aurait dû s'élever à 672 915 \$ en 2018 (636 484 \$ en 2017).

6. Immobilisations corporelles

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur comptable nette \$	2017 Valeur comptable nette \$
Terrains	9 154	-	9 154	9 154
Bâtiments communautaires	12 233 305	6 487 159	5 746 146	5 785 739
Maisons résidentielles	16 357 217	9 953 880	6 403 337	6 836 630
Matériel roulant	1 345 805	839 464	506 341	527 611
Mobilier et équipement	3 709 511	3 010 116	699 395	819 505
Réseau routier	1 509 936	959 858	550 078	585 898
Systèmes sanitaires	5 480 846	1 706 838	3 774 008	3 889 154
Immobilisation en cours	4 444 761	-	4 444 761	595 739
	45 090 535	22 957 315	22 133 220	19 049 430

7. Contributions à rembourser

	2018 \$	2017 \$
S.A.C.	116 505	16 546
S.P.N.I.	67 446	181 360
	183 951	197 906

Conseil de la Première Nation Abitibiwinni
Notes complémentaires aux états financiers
31 mars 2018

8. Excédent cumulé

	2018	2017
	\$	\$
Surplus d'opération réservé	191 304	165 660
Surplus en immobilisations	14 874 118	14 284 345
Surplus en fiducie	372 683	363 952
Réserve de remplacement - Article 95 (note 14)	672 915	636 484
Déficit cumulé	(1 275 531)	(1 024 000)
	14 835 489	14 426 441

9. Emprunt bancaire

L'emprunt bancaire, au taux préférentiel (3,45 % au 31 mars 2018) plus 1,15 %, disponible jusqu'à concurrence de 400 000 \$, est garanti par une hypothèque mobilière sur l'universalité des biens et sur des placements garantis d'une valeur comptable de 300 000 \$. Au 31 mars 2018, un montant de 404 453 \$ était utilisé (506 599 \$ en 2017). La date du prochain renouvellement est le 31 octobre 2018.

Selon les conditions de l'emprunt bancaire et de la dette à long terme (voir note 11), la Première Nation est soumise à certaines clauses restrictives en ce qui concerne le maintien de ratios financiers tels que le ratio de fonds de liquidité, le ratio de durabilité et le ratio de fonds de roulement. Au cours de l'exercice, la Première Nation ne s'est pas conformée à toutes ces exigences en matière de capital.

10. Revenus reportés

	2018	2017
	\$	\$
Mise à jour plan d'urgence (Annexe 90)	41 836	40 607
Programme - Diabète (Annexe 70)	29 335	22 969
Programme - Santé maternelle et infantile (Annexe 66)	17 898	16 211
Programme - Sida (Annexe 67)	8 514	11 947
Programme d'aide préscolaire aux Autochtones (PAPAR) (Annexe 89)	86 880	36 683
Projet Hépatite C - Maladie transmissible SC (Annexe 76)	51 415	35 000
Service de première ligne - Services sociaux (implantation) (Annexe 81)	179 703	190 927
Projet aménagement des terres (Annexe 174)	-	120 726
Programme - IDA condition physique (Annexe 69)	6 369	-
Programme - Syndrome Alcoolisme Foetal (Annexe 72)	8 957	-
Principe de Jordan (Annexe 68)	32 776	-
Projet non récurrent - GILHEAD Hépatite C (Annexe 91)	50 575	-
Programme CHMT Projet présence communautaire (Annexe 92)	7 664	-
Programme - Réussite scolaire des Étudiants des Premières Nations (PRSEPN) (Annexe 55)	10 009	-
Programme - Litéracie (Annexe 56)	203	-
Projet Construction Complexe Hôtelier (Annexe 126)	1 700 977	-
Capacité de gestion des terres (Annexe 155)	33 189	-
Table régionale Algoquine habitation (Annexe 147)	5 944	-
Projet négociation Hecla-Québec (Annexe 24)	33 049	-
Tournoi - Hockey Mineur (Annexe 185)	30 603	-
	2 335 896	475 070

Conseil de la Première Nation Abitibiwinni
Notes complémentaires aux états financiers
31 mars 2018

11. Dette à long terme

	2018 \$	2017 \$
Emprunt, 2,00 %, garanti par S.A.C., remboursable jusqu'en 2036 par mensualités de 562 \$, intérêts compris	100 141	104 837
Emprunt, 1,39 %, garanti par S.A.C., remboursable jusqu'en 2036 par mensualités de 1 404 \$, intérêts compris	257 196	270 376
Emprunt, taux préférentiel (3,45 % au 31 mars 2018) plus 1,40 %, garanti par des placements garantis d'une valeur comptable de 300 000 \$, remboursable jusqu'en 2034 par mensualités de 6 082\$, plus les intérêts (note 9) (1)	717 836	1 283 310
Emprunt, 1,3 %, garanti par S.A.C., remboursable jusqu'en 2031 par mensualités de 957 \$, intérêts compris	128 349	138 041
Emprunt, 5,55 %, garanti par S.A.C., remboursable jusqu'en 2024 par mensualités de 2 209 \$, intérêts compris	120 341	139 249
Emprunt, 1,82 %, garanti par S.A.C., remboursable jusqu'en 2028 par mensualités de 265 \$, intérêts compris	27 483	30 136
Emprunt, 1,82 %, garanti par S.A.C., remboursable jusqu'en 2030 par mensualités de 494 \$, intérêts compris	61 069	65 841
Emprunt, 1,67 %, garanti par S.A.C., remboursable jusqu'en 2038 par mensualités de 803 \$, intérêts compris	162 626	169 491
Emprunts, 1,31 à 5,24 %, garantis par S.A.C., remboursables jusqu'en 2017 à 2040 par mensualités de 291 \$ à 2 283 \$, intérêts compris	785 318	877 262
Emprunt, 3,14 %	-	4 061
Emprunt à la Société canadienne d'hypothèques et de logement (P.A.R.E.L.) *	196 907	143 311
Emprunt, 1,04 %, garanti par S.A.C., remboursable jusqu'en 2022 par mensualités de 897 \$, intérêts compris	32 664	43 036
Emprunt, 1,05 %, garanti par S.A.C., remboursable jusqu'en 2040 par mensualités de 591 \$, intérêts compris	122 087	127 852
Emprunt, 5,24 %	-	1 212
Emprunt, 1,21 % , garanti par S.A.C., remboursable jusqu'en 2042 par mensualités de 2 970 \$, intérêts compris	719 845	746 616
Emprunt, 3,14 %	-	3 904
Emprunt, 5,24 %, garanti par S.A.C., remboursable jusqu'en 2019 par mensualités de 406 \$, intérêts compris	4 357	8 881
Emprunt, 5,24 %, garanti par S.A.C., remboursable jusqu'en 2019 par mensualités de 429 \$, intérêts compris	4 603	9 382
Emprunt, 1,03 %, garanti par S.A.C., remboursable jusqu'en 2030 par mensualités de 438 \$, intérêts compris	56 940	61 581
Emprunt, 1,03 %, garanti par S.A.C., remboursable jusqu'en 2030 par mensualités de 904 \$, intérêts compris	117 611	127 196
Emprunt, taux préférentiel (3,45 % au 31 mars 2018) plus 1,25 %, garanti par des placements garantis d'une valeur comptable de 300 000 \$, remboursable jusqu'en 2020 par mensualités de 6 667 \$, plus les intérêts (note 9)**	166 667	246 666

Conseil de la Première Nation Abitibiwinni
Notes complémentaires aux états financiers
31 mars 2018

11. Dette à long terme (suite)

	2018 \$	2017 \$
Emprunt, 2,39 %, garanti par S.A.C., remboursable jusqu'en 2037 par mensualités de 439 \$, intérêts compris	83 001	86 564
Emprunt, 5,88 %, garanti par une hypothèque mobilière sur du matériel roulant d'une valeur comptable nette de 156 589 \$, remboursable jusqu'en 2021 par mensualités de 2 390 \$, intérêts compris	51 420	76 279
Emprunt du Fonds des Bandes, sans modalité de remboursement	50 000	50 000
Emprunt, 6 %, garanti tripartite sur l'universalité des biens meubles et immeubles et une hypothèque mobilière de premier rang sur l'universalité des biens mobiliers, remboursable sur une période de 10 ans, par versements semestriels de 60 557 \$, intérêts compris, débutant 6 mois après le dernier déboursé **	900 932	-
Emprunt, 6,5 %, garanti tripartite sur l'universalité des biens meubles et immeubles et une hypothèque mobilière de premier rang sur l'universalité des biens mobiliers, remboursable jusqu'en 2036 par mensualités de 4 356 \$ intérêts compris, débutant en juillet 2021 (jusqu'à cette date, les intérêts seront payables mensuellement)**	500 000	-
Emprunt, 5 %, garanti par une priorité sur les revenus des activités de l'Hôtel, remboursable à compter de l'année financière 2018-2019 jusqu'en 2034 par mensualités de 15 040 \$, intérêts compris	1 901 857	-
Emprunt, 5 %, remboursable jusqu'en 2021 par mensualités de 150 \$, intérêts compris	3 953	-
Emprunt, 3,99 % garanti par une hypothèque mobilière sur du matériel roulant d'une valeur comptable nette de 48 029 \$, remboursable jusqu'en 2021 par mensualité de 1 345 \$, intérêts compris	35 898	-
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	7 309 101	4 815 084
	1 941 786	386 553
	5 367 315	4 428 531

Conseil de la Première Nation Abitibiwinni
Notes complémentaires aux états financiers
31 mars 2018

11. Dette à long terme (suite)

Les versements de capital requis au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

\$

2019	1 941 786
2020	364 518
2021	348 503
2022	319 191
2023	327 710

*Sous ce programme, une entente a été conclue entre le Conseil de la Première Nation Abitibiwinni et la Société canadienne d'hypothèques et de logement concernant une contribution pour les rénovations majeures pour les maisons sur la réserve.

Si toutes les conditions de l'entente sont respectées par le Conseil de la Première Nation Abitibiwinni, l'emprunt sera amorti sur une base linéaire de 3 ans ou 5 ans par des remises gracieuses. Si les conditions ne sont pas respectées, le solde dû sur la balance du prêt devra faire l'objet d'un remboursement selon les normes habituelles (sujet à une charge d'intérêts).

**Selon les conditions de ces emprunts, la Première Nation est soumise à certaines clauses restrictives en ce qui concerne le maintien de ratios financiers tels que le ratio de liquidité, le ratio de durabilité et le ratio du fonds de roulement. Au cours de l'exercice, la Première Nation ne s'est pas conformée à toutes ces exigences en matière de capital. Par conséquent, ces dettes ont été présentées dans le passif à court terme.

(1) Cet emprunt sera remplacé en date du 1er avril 2018 par un emprunt auprès de la SCHL, au taux de 2,41 %, garanti par S.A.C., remboursable jusqu'en 2034, par mensualités de 4 752 \$, intérêts compris. Les versements échéants au cours des cinq prochains exercices ont été calculés selon ces modalités d'emprunt.

12. Excédent cumulé

Les déficits, tels que présentés en date du 31 mars 2018, ne tiennent pas compte des redressements possibles à la suite de la revue et de l'analyse des états financiers par les Services aux Autochtones (S.A.C.), de Santé des Premières Nations et des Inuits (S.P.N.I.) et de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Tout ajustement résultant de ces analyses sera inscrit dans l'année en cours (résultats ou réserves) tel qu'indiqué par S.A.C. ou SCHL.

Conseil de la Première Nation Abitibiwinni
Notes complémentaires aux états financiers
31 mars 2018

13. Renseignements complémentaires à l'état des flux de trésorerie

	2018	2017
	\$	\$
<i>Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation</i>		
Débiteurs	(2 262 885)	364 209
Stocks	-	11 227
Frais payés d'avance	14 588	(16 637)
Fonds inutilisés à court terme	(16 558)	16 558
Créditeurs et charges à payer	457 245	299 138
Revenus reportés	1 860 826	127 706
Contributions à rembourser	(13 955)	(18 991)
	39 261	783 210

Autres renseignements

Intérêts payés	119 773	109 080
----------------	----------------	---------

14. Réserve de remplacement - Article 95

En vertu de l'accord avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement, un montant annuel par logement doit être porté au crédit du compte de la réserve de remplacement, plus les intérêts. Ces fonds et les intérêts cumulés doivent être placés dans un compte de banque distinct et/ou investis uniquement dans des comptes ou instruments assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ou placés de toute autre façon que la Société canadienne d'hypothèques et de logement peut approuver de temps à autre. Toute utilisation des fonds du compte doit être approuvée par la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Les retraits sont imputés à l'intérêt d'abord, puis au capital.

	2018	2017
	\$	\$
<i>Solde au début</i>		
Solde au début	636 484	571 542
<i>Plus :</i>		
Ajustement de la SCHL	(26 982)	5 337
Allocation de l'exercice	63 413	59 605
Solde à la fin	672 915	636 484

15. Régime de retraite

La Première Nation maintient un régime de retraite à prestations déterminées pour l'ensemble de ses employés. Le régime est administré par le Régime des Bénéfices Autochtone. Les contributions pour les autochtones sont de 6,25 % de la masse salariale brute auxquelles l'employeur contribue pour 1,82 fois ce pourcentage. Pour les non autochtones, les contributions sont de 4,6 % de la masse salariale brute auxquelles l'employeur contribue pour 1,82 fois ce pourcentage.

Également, pour les autochtones membres du service de police, les contributions sont de 9,5 % de la masse salariale brute auxquelles l'employeur contribue pour 2 fois ce pourcentage. Pour les non autochtones, les contributions sont de 8 % de la masse salariale brute auxquelles l'employeur contribue pour 2 fois ce pourcentage.

Le montant total des frais de pension comptabilisés à titre de dépense au cours de l'exercice est de 374 112 \$ (390 396 \$ en 2017).

16. Éventualités

La Première Nation assume une responsabilité de deuxième rang pour un emprunt hypothécaire de 560 000 \$ pour le Centre de la Petite Enfance Mokaam. Le solde de cet emprunt au 31 mars 2018 est de 18 864 \$ (56 208 \$ en 2017).

Toute perte pour ces éventualités, dont le montant ne peut présentement être déterminé, serait imputée aux résultats de l'exercice alors en cours.

17. Instruments financiers

Justes valeurs

Les justes valeurs des débiteurs, de l'encaisse et dépôts assujettis à des restrictions, du découvert bancaire, de l'emprunt bancaire, des créiteurs et charges à payer et des contributions à rembourser correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur du placement dans CFOR inc. n'a pu être déterminée puisqu'il ne s'agit pas d'une société publique. La juste valeur des certificats de placements garantis est égale au coût et la juste valeur du placement dans Royal Nickel Corporation a été déterminé en fonction de sa juste valeur au 31 mars 2018.

La juste valeur de la dette à long terme est déterminée au moyen de la valeur actualisée des flux monétaires futurs en vertu des accords de financement actuels, selon le taux d'intérêts que la Première Nation estime pouvoir obtenir actuellement pour des emprunts comportant des conditions et des échéances semblables. La juste valeur de la dette à long terme s'élève approximativement à 6 912 343 \$ au 31 mars 2018 (4 293 401 \$ en 2017).

La juste valeur des prêts P.A.R.E.L et celle de l'emprunt du Fonds des Bandes n'ont pu être déterminées, car ceux-ci ne portent pas intérêts ou leur date d'échéance n'est pas fixée.

Risque de crédit

La Première Nation consent du crédit à ses locataires dans le cours normal de ses activités. Elle effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses débiteurs et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances.

Risque de taux d'intérêts

La majorité des dettes à long terme sont à taux fixes. Par conséquent, le risque de taux d'intérêts n'est pas significatif. Toutefois, le Conseil est sujet à un risque de juste valeur.

18. Reclassement

Pour fins de comparaison avec celles de l'exercice courant, certaines données de l'exercice précédent ont été regroupées et reclassées.

19. Dépenses par objet

	2018 \$	2017 \$
Salaires et charges sociales	4 912 134	5 159 181
Allocation à la réserve de remplacement	63 413	59 605
Allocations postsecondaires	180 847	162 612
Allocations - vêtements étudiants	11 930	10 939
Amortissement des immobilisations corporelles	1 144 696	1 135 564
Achats	3 791 201	3 366 740
Activités	79 167	71 534
Appui au programme	123 525	113 759
Assurances	147 539	143 735
Besoins essentiels	661 213	732 554
Besoins particuliers	2 838	2 207
Bourses	14 700	31 650
Chambres et pensions	5 480	1 760
Contrats	944 279	776 642
Contributions de l'employeur au régime d'assurance collective	28 165	41 385
Coût de transport	51 612	44 152
Énergie	239 235	219 977
Entretien et réparations	306 022	244 773
Fournitures médicales	17 805	10 200
Frais bancaires et intérêts de la dette à court terme	51 954	65 774
Frais d'administration	546 658	566 914
Frais de déplacement	200 012	200 976
Frais d'atelier et de formation	452 883	440 753
Frais de traduction	8 864	11 967
Honoraires de consultants	1 033 902	254 624
Honoraires professionnels	297 806	376 681
Intérêts de la dette à long terme	119 773	109 080
Location	20 173	17 881
Matériel	107 135	211 145
Matériel et équipement	108 620	88 599
Mauvaises créances	93 635	160 384
Papeterie et fournitures de bureau	38 250	41 492
Programmes	89 242	88 650
Publicité	-	175
Services municipaux	75 520	70 180
Télécommunication	105 855	113 952
Transfert au Régime des Bénéfices Autochtone (R.B.A.)	161 620	185 378
Trophées et médailles	3 016	3 507
Frais divers	167 449	174 499
	16 408 168	15 511 580

Conseil de la Première Nation Abitibiwinni
Notes complémentaires aux états financiers
31 mars 2018

20. Plan d'action de gestion

Un plan d'action de gestion couvrant les exercices 2016-2017 à 2018-2019 a été adopté par la Première Nation et accepté par S.A.C.. Ce plan vise une série de mesures correctives et à établir des budgets rigoureux dans le but de redresser la situation financière de la Première Nation.

21. Information sectorielle

	Gouvernement		Administration	
	2018 \$	2017 \$	2018 \$	2017 \$
Revenus :				
Transferts gouvernement fédéral	-	-	887 006	737 943
Transferts gouvernement provincial	50 000	-	8 037	99 068
Autres revenus	232 326	229 028	1 190 636	587 707
Total revenus	282 326	229 028	2 085 679	1 424 718
Dépenses :				
Salaires et avantages sociaux	247 340	195 015	548 294	595 290
Amortissement des immobilisations corporelles	27 194	27 676	102 905	99 187
Autres dépenses	466 783	205 694	1 096 971	722 107
Total dépenses	741 317	428 385	1 748 170	1 416 584
Surplus (déficit) annuel	(458 991)	(199 357)	337 509	8 134
Développement des ressources humaines				
2018 \$		2017 \$	Éducation	
Revenus :				
Transferts gouvernement fédéral	223 771	128 996	2 855 303	2 781 773
Transferts gouvernement provincial	30 000	40 500	8 000	8 000
Autres revenus	18 651	43 090	(58 952)	(66 960)
Total revenus	272 422	212 586	2 804 351	2 722 813
Dépenses :				
Salaires et avantages sociaux	146 625	163 911	1 492 853	1 579 686
Amortissement des immobilisations corporelles	-	-	32 450	35 544
Autres dépenses	39 828	48 794	1 055 666	992 217
Total dépenses	186 453	212 705	2 580 969	2 607 447
Surplus (déficit) annuel	85 969	(119)	223 382	115 366

Conseil de la Première Nation Abitibiwinni
Notes complémentaires aux états financiers
31 mars 2018

21. Information sectorielle (suite)

Revenus :

Transferts gouvernement fédéral
Transferts gouvernement provincial
Autres revenus
Total revenus

	Santé		Travaux publics	
	2018	2017	2018	2017
	\$	\$	\$	\$
2 058 374	1 785 504	1 320 952	1 513 306	
59 697	286 034	-	-	
(26 963)	(17 762)	405 326	315 259	
2 091 108	2 053 776	1 726 278	1 828 565	

Dépenses :

Salaires et avantages sociaux
Amortissement des immobilisations corporelles
Autres dépenses
Total dépenses
Surplus (déficit) annuel

1 070 983	1 035 315	330 261	400 412
120 616	124 517	272 657	250 079
925 652	846 237	911 920	746 658
2 117 251	2 006 069	1 514 838	1 397 149
(26 143)	47 707	211 440	431 416

Revenus :

Transferts gouvernement fédéral
Transferts gouvernement provincial
Autres revenus
Total revenus

	Assistance sociale		Développement économique	
	2018	2017	2018	2017
	\$	\$	\$	\$
1 102 864	1 079 163	1 117 219	150 315	
-	-	1 265 961	15 000	
(14 092)	9 483	(1 723 679)	66 491	
1 088 772	1 088 646	659 501	231 806	

Dépenses :

Salaires et avantages sociaux
Amortissement des immobilisations corporelles
Autres dépenses
Total dépenses
Surplus (déficit) annuel

198 788	203 335	54 827	62 683
-	-	62 560	63 658
771 678	852 989	17 242	60 115
970 466	1 056 324	134 629	186 456
118 306	32 322	524 872	45 350

Conseil de la Première Nation Abitibiwinni
Notes complémentaires aux états financiers
31 mars 2018

21. Information sectorielle (suite)

Revenus :

Transferts gouvernement fédéral
Transferts gouvernement provincial
Autres revenus
Total revenus

	Sécurité publique		Habitation	
	2018 \$	2017 \$	2018 \$	2017 \$
Transferts gouvernement fédéral	183 127	205 395	244 345	881 250
Transferts gouvernement provincial	169 040	189 595	-	-
Autres revenus	46 111	3 004	508 471	540 467
Total revenus	398 278	397 994	752 816	1 421 717

Dépenses :

Salaires et avantages sociaux
Amortissement des immobilisations corporelles
Autres dépenses
Total dépenses
Surplus (déficit) annuel

	347 663	289 422	82 234	192 211
	17 211	16 043	482 666	489 018
	117 405	86 389	684 567	764 451
	482 279	391 854	1 249 467	1 445 680
	(84 001)	6 140	(496 651)	(23 963)

Culture, Patrimoine et

Territoire

Autres

Revenus :

Transferts gouvernement fédéral
Transferts gouvernement provincial
Autres revenus
Total revenus

	Territoire		Autres	
	2018 \$	2017 \$	2018 \$	2017 \$
Transferts gouvernement fédéral	1 544	214 011	-	-
Transferts gouvernement provincial	134 000	265 801	10 000	20 000
Autres revenus	167 953	(68 500)	4 260 967	3 809 861
Total revenus	303 497	411 312	4 270 967	3 829 861

Dépenses :

Salaires et avantages sociaux
Amortissement des immobilisations corporelles
Autres dépenses
Total dépenses
Surplus (déficit) annuel

	204 590	179 381	242 209	269 258
	3 629	4 401	22 808	25 441
	193 840	254 626	4 055 429	3 669 127
	402 059	438 408	4 320 446	3 963 826
	(98 562)	(27 096)	(49 479)	(133 965)

Conseil de la Première Nation Abitibiwinni
Notes complémentaires aux états financiers
31 mars 2018

21. Information sectorielle (suite)

	TOTAL	
	2018	2017
	\$	\$
Revenus :		
Transferts gouvernement fédéral	9 994 505	9 477 656
Transferts gouvernement provincial	1 734 735	923 998
Autres revenus	5 006 755	5 451 168
Total revenus	16 735 995	15 852 822
 Dépenses :		
Salaires et avantages sociaux	4 966 667	5 165 919
Amortissement des immobilisations corporelles	1 144 696	1 135 564
Autres dépenses	10 336 981	9 249 404
Total dépenses	16 448 344	15 550 887
Surplus (déficit) annuel	287 651	301 935